

Atelier : Population en général/français

Direction : Christine Sieber, centre du planning familial, Clinique pour femmes de l'Hôpital de l'Île, Berne

Introduction

Les client(e)s s'adressent aux centres de planning familial pour demander conseil en matière de contraception, ou pour obtenir une ordonnance concernant une méthode de contraception et un traitement lié à cette méthode - on parle rarement des IST. La peur de la grossesse involontaire repousse en arrière-plan les questions sur les IST et les risques du VIH.

L'information sur les IST et le VIH fait partie de la consultation concernant la contraception, toutefois la conseillère ou le conseiller décide sur la base de sa vision professionnelle de la situation le moment adéquat pour aborder le sujet des situations à risques taboues.

Critères de consultation sur les IST auprès de la population en général

- Prendre au sérieux le mandat de consultation du client ou de la cliente
- Situations à risques IST : faire sa propre appréciation, devise : « dire le moins possible, dire ce qu'il faut ». Lors de l'anamnèse, poser des questions concernant d'éventuels symptômes (actuels/passés)
- Prévention : mentionner les possibilités de protections contre les IST/le VIH. Ne pas désécuriser la cliente par des déclarations ou même des diagnostics flous !
- Qu'entreprendre vis-à-vis du/de la partenaire?
- Indiquer d'autres services, une carte d'adresses actualisée (gynécologues, centres de dépistage VCT, infectiologie etc.) est alors utile. Etablir éventuellement un contact avec une personne du corps médical.

Obstacles possibles

- Mandat de conseil institutionnel limité
- Compétence de la conseillère/du conseiller (interprétation d'une infection possible)
- Délais
- Le client/la cliente refuse de répondre aux questions concernant les IST/le VIH
- La conseillère/le conseiller n'a pas le courage de poser des questions concernant les IST/le VIH
- Où envoyer la cliente/le client ?

Atelier :

Sur la base d'un cas concret issu du cabinet de consultation, la discussion en groupe et l'élaboration de phrases clefs qui elles ne doivent pas être spécifiques au cas, ont lieu.

Phrases clefs élaborées :

1. Mettre les priorités en tenant compte du contenu individuel de la conversation
2. Garantir les pas de traitement et d'accompagnement grâce à une collaboration interdisciplinaire (spécialistes, centres de consultation sur le VIH, centres de dépistage etc.)
3. Aborder le thème des situations à risques (information sur les IST/le VIH), faire un travail de prévention
4. Thématiser la situation du/de la partenaire

Atelier Population en général/français

Direction : Françoise Méan, PLANeS

Des exemples de consultation sont exercés par groupes de deux. Une personne est le conseiller/la conseillère, l'autre le/la client(e) et le/la partenaire. Rétrospective des expériences avec le jeu de rôle et expériences générales :

- Lorsque le couple vient pour parler de contraception, il est partiellement difficile de parler des situations à risques.
- Des adultes exigent parfois un test de leur nouveau/nouvelle partenaire lors d'une nouvelle relation, mais ils refusent de se faire tester eux-mêmes (confiance/méfiance, pas d'explication pourquoi l'autre ne se soumet pas aussi à un test!!!). Chez les jeunes, c'est différent, ils viennent en général ensemble.
- Pour parler du VIH et des IST, la conseillère doit faire preuve de beaucoup de tact.
- Le conseil par téléphone est plus facile puisqu'il est anonyme.
- Si l'on parle du passé des clients, il est plus facile de parler du VIH/des IST.
- Il est parfois bon de séparer le couple pendant la consultation.